

ELŻBIETA BIARDZKA
ORCID: 0000-0002-5221-0830
Université de Wrocław
Faculté de Philologie
elzbieta.biardzka@uwr.edu.pl

DE QUOI LE DISCOURS RAPPORTÉ EST-IL LE NOM ? SUR L'EXEMPLE DU DISCOURS DIRECT DANS LE DISCOURS JOURNALISTIQUE

INTRODUCTION

Les modèles syntaxiques du Discours Rapporté¹ (désormais DR), embrassant surtout les formes dites univoques et explicites du DR, comme le Discours Direct et Indirect, ont fait l'objet de plusieurs études. Énumérons surtout celles de Jacqueline Authier² et d'Ann Banfield³, qui s'inspirent de la grammaire transformationnelle et générative et visent à montrer que le Discours Indirect n'est pas un dérivé du Discours Direct. Beaucoup plus tard, Dan Van Raemdonck⁴ a proposé de distinguer plusieurs modèles d'intégration syntaxique du DR en se

¹ Les majuscules indiquent l'appellation générique.

² J. Authier, « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés », *DRLAV* 17, 1978, pp. 1–87, et J. Authier, « Problèmes posés par le traitement du discours rapporté dans une grammaire de phrase », *Linguisticae investigationes* III-2, 1979, pp. 211–228.

³ A. Banfield, « Le style narratif et la grammaire des discours direct et indirect », *Change* 16–17, 1973, pp. 190–226.

⁴ D. Van Raemdonck, « Discours rapporté et intégration syntaxique : un exemple d'analyse », [dans :] J. M. Lopez Munoz, S. Marnette, L. Rosier (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états : question de frontières*, L'Harmattan, Paris 2004, pp. 531–537 ; D. Van Raemdonck, « Discours rapporté et frontières de phrase : l'épreuve de l'intégration syntaxique », *Faits de Langues* 19, 2002, pp. 171–178.

fondant sur un modèle fonctionnel défini à partir du critère d'incidence guillaumienne. Même si l'analyse syntaxique du DR n'a pas retenu l'attention de tous les chercheurs⁵, les modèles classiques du DR comme le DD et le DI mettent fort en avant une approche phrastique : en fait, le DR est une phrase. Cette approche est en plus renforcée par des exemples qui soulignent les parallélismes réunissant différentes formes du DR, montrant qu'un même énoncé rapporté (ici, « Marie arrivera demain ») peut être représenté facilement et régulièrement par différentes formes syntaxiques de DR. Par exemple :

- (1) le discours direct = Il a dit : « Marie arrivera demain » ;
- (2) le discours indirect = une subordonnée complétive : Il a dit que Marie arriverait le lendemain ;
- (3) la modalisation en discours second = Selon lui, Marie arrivera demain ;
- (4) le condensé de paroles = Il annonce l'arrivée de Marie (discours narrativisé) ;
- (5) les formes « bivocales » (DIL) = Il s'est fâché. Marie arriverait le lendemain.

Dans sa dernière synthèse, Jacqueline Authier-Revuz⁶, tout en prenant une position théorique très ferme, met l'accent sur une perspective différentielle dans la description du DR au sens très large⁷. Son analyse a pour but d'expliquer (et non de décrire simplement) les phénomènes observés et d'en prévoir ainsi d'autres. Authier-Revuz essaye de « tenir le monde empirique à distance », de « se décoïncider » de l'observation directe, de « faire un pas de côté » par rapport aux pratiques observables pour « comprendre les lois qui les gouvernent »⁸. Ainsi, au fil de la lecture, on peut observer une distance très marquée par rapport aux approches dites « textuelles » qui mettent souvent en avant un *continuum* des formes du DR plutôt que la distinction des formes en langue.

En effet, le DR peut se décrire en langue, comme le fait Authier-Revuz dans son ouvrage récent en parlant de cinq « modes » distincts du discours autre⁹,

⁵ T. Brąjski, « Przytoczenie nie jest kategorią składniową » [Le discours rapporté n'est pas une catégorie syntaxique], *Roczniki Humanistyczne Katolickiego Uniwersytetu Lubelskiego* 4 (19), 1966, pp. 85–86. L. Rosier, « Vers une extension de la notion de subordination. L'exemple du discours indirect », *Travaux de linguistique* 27, 1993, pp. 81–96 ; L. Rosier, « La parataxe : heurs et malheurs d'une notion linguistique et littéraire », *Travaux de linguistique* 30, 1995, pp. 51–64.

⁶ J. Authier-Revuz, *La Représentation du Discours Autre. Principes pour une description*, Walter de Gruyter GmbH, Berlin/Boston 2020.

⁷ Cette prise de position s'exprime, entre autres, dans le choix de l'appellation générique pour nommer les faits métalangagiers. Aussi l'auteure opte-t-elle pour la dénomination Représentation du Discours Autre au lieu de parler de Discours rapporté. Nous gardons dans notre travail l'ancienne terminologie tout en la prenant au sens le plus large possible comme le font dans leur travail Francis Grossman et Laurence Rosier : « La notion de discours [est] l'ensemble des procédés permettant de signaler, d'introduire un discours, écrit ou oral ou polysémiotique, émis par un énonciateur différent de l'énonciateur principal ». F. Grossman, L. Rosier, « Quelques aspects de l'évidentialité hypertextuelle : relations entre discours rapporté et discours d'arrière-plan », [dans :] J. Simon (éd.), *Le discours hypertextualisé. Espaces énonciatifs mosaïques*, Presses universitaires de Franche-Comté, coll. « Annales littéraires série Linguistique, sémiotique et communication », Besançon 2018, pp. 41–64.

⁸ J. Authier-Revuz, *La Représentation du Discours Autre. Principes pour une description*, *op. cit.*, p. 17.

⁹ *Ibidem*, pp. 327–360.

c'est-à-dire en tant que modèle linguistique, et en discours, comme l'ont fait Mikhaïl Bakhtine¹⁰ et Charles Bally¹¹ ou Laurence Rosier dans ses nombreux travaux¹². L'étude des formes de DR en langue (*patterns*) diffère, certes, des travaux qui optent pour l'examen des occurrences du DR en discours car elle demande des prises de position méthodologiquement appropriées. En effet, l'approche textuelle du DR (dédiée à l'analyse des discours) doit être forcément basée sur des données empiriques et appliquer une définition proche de la conception de Bakhtine et surtout de Bally, dont l'examen de données empiriques a conduit à délimiter une nouvelle forme du DR, celle du DIL. L'analyse des pratiques discursives, comme le remarquent dans leur dictionnaire Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau¹³, ou encore Michel Arrivé, Françoise Gadet et Michel Galmiche¹⁴ dans leur grammaire, n'exclut pas la prise en compte de schémas inscrits dans le système de la langue. Tout au contraire, elle contribue à une meilleure description des *patterns* linguistiques. En fait, les deux stratégies ne sont pas incompatibles, à condition de ne pas les confondre ou les amalgamer (car là est le danger), ce qui se produit quand on part des données de langue vers les données empiriques (ce qui constitue une démarche déductive qui vérifie les hypothèses) ou des données empiriques vers les données du système (ce qui constitue une démarche inductive qui aboutit à des généralisations).

Le problème de la représentation phrastique se pose déjà pour le Discours Indirect Libre, comme on peut le voir dans l'exemple (5). Comme le souligne Carl Vetters¹⁵, il est pratiquement impossible de donner sa description adéquate au niveau phrastique. C'est un point de vue qui est d'ailleurs partagé par Authier-Revuz¹⁶, pour qui « la notion de phrase du discours indirect libre ne répond à rien ». À notre sens, surtout sur le plan de l'analyse du fonctionnement du DR dans des genres du discours, point n'est besoin d'insister sur l'utilité des descriptions grammaticales, phrastiques des formes du DR, c'est-à-dire de tout ce qui,

¹⁰ M. Bakhtine, *Le marxisme et la philosophie du langage*, traduit du russe par M. Yaguello, Minuit, Paris 1977. Première édition russe publiée sous la signature V.N. Volochinov, *Marksizm i filozofija jazyka*, Leningrad 1929.

¹¹ Ch. Bally, « Le style indirect libre en français moderne », *Germanisch-Romanische Monatsschrift* 4, 1912, pp. 549–556 et 597–606 ; Ch. Bally, « Figures de pensée et formes linguistiques », *Germanisch-Romanische Monatsschrift* 6, 1914, pp. 405–422 et 456–470.

¹² Citons à titre d'exemple L. Rosier, « Entre binarité et continuum, une nouvelle approche théorique du discours rapporté ? », *Modèles linguistiques* XVIII, fascicule 1, 1997, pp. 7–16, ou L. Rosier, *Le discours rapporté. Histoire, théorie, pratiques*, Duculot, Paris, Bruxelles 1999.

¹³ P. Charaudeau, D. Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris 2002, pp.187–190.

¹⁴ M. Arrivé, F. Gadet, M. Galmiche, *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion, Paris 1986, pp. 234–235.

¹⁵ C. Vetters, « Le Style Indirect Libre », [dans :] *Temps et discours*, Universiteit Antwerpen (= *Antwerp Papers in Linguistics* 59), Anvers 1989, pp. 30–70.

¹⁶ J. Authier-Revuz, « La représentation du discours autre », [dans :] R. Tomassone (éd.), *Encyclopédie Grands Repères Culturels du XXI^e Siècle*, volume *Le Langage*, Quatrième partie, ch. 3, Hachette, Paris 2001, pp. 192–201.

dans les pratiques diverses (littéraires, journalistiques, scientifiques) du DR, en est venu à se figer, à se grammaticaliser. Nous aimerions montrer dans ce travail, sur la base de données empiriques issues du genre journalistique, qu'il y a une nécessité de considérer le DR dans sa dimension textuelle non seulement pour réussir les analyses portant par exemple sur des genres de discours, mais aussi pour réviser et compléter les modèles abstraits du DR.

Faute de place, nous nous concentrerons dans cette étude uniquement sur le modèle du Discours Direct (désormais DD). Nous aimerions montrer que le DD se fonde sur des relations diaphoriques (anaphoriques et cataphoriques) et sur les catégories cognitives qui définissent les rapports entre l'univers textuel et la réalité.

Nous croyons donc que la description opérationnelle dans l'analyse des fonctions du DR dans des genres de discours, devrait prendre en considération des catégories textuelles : liages sémantiques assurant la cohérence et la continuité des suites phrastiques comme les diaphores¹⁷ ainsi que des catégories cognitives, de type ontologique¹⁸. Le texte active pendant la lecture des processus cognitifs qui aboutissent à la construction d'une représentation mentale de la réalité.

2. UNE DÉFINITION TEXTUELLE¹⁹ DU DR

Les théorisations des formes du DR (ses modèles idéalisés) nous aident à concevoir des concepts autant que possible clairs et nets, ce qui, à la lecture et à l'analyse des textes, nous permet certainement de repérer et de classer les divers types de DR (DD, DI, DIL). Avec pourtant cet inconvénient que, armés de tout cet appareil conceptuel, nous risquons de ne découvrir dans notre corpus que du déjà découvert et du déjà décrit. C'est pourquoi nous nous proposons dans cette étude de défendre l'utilité d'une définition du DR qu'on pourrait appeler empirique : il s'agit d'une séquence de texte qui raconte, décrit ou évoque des paroles. Ainsi, nous proposons une approche textuelle du DR pour montrer qu'elle est très opérationnelle dans l'analyse discursive et peut influencer la description des modèles du DR en langue²⁰.

¹⁷ J.-M. Adam, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Armand Colin, Paris 2005, pp. 85–103.

¹⁸ E. Miczka, « Structures textuelles en tant qu'expressions des catégories conceptuelles – organisateurs d'expérience », *Neophilologica* 14, 2000, pp. 36–52.

¹⁹ Pour expliquer la relation entre *texte* et *discours* (de même que *textuel* et *discursif*) actualisée dans notre travail nous dirons que le texte (lié à l'ensemble des phrases et conçu comme lieu de signifiante) constitue la composante langagière du discours, lieu de la signification, sa matérialité discursive. Les formes linguistiques représentées par le texte produisent le sens et se concrétisent, s'actualisent sur le plan du discours.

²⁰ Dans cette étude, nous développons les conclusions contenues dans notre travail précédent : E. Biardzka, *Les échos du Monde. Pratiques du discours rapporté dans un journal de la presse écrite*, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego, Wrocław 2009.

Cette approche correspond *mutatis mutandi* à celle qu'a proposée Bally²¹ en parlant des trois « styles » du rapport de paroles (direct, indirect, indirect libre) : « Dans les trois cas on est en présence d'un énoncé [E] de paroles [...] ou de pensées [...] attribuées à un sujet [S], par une personne qui rapporte ces paroles ou ces pensées [R] ». On peut constater que pour Bally, les paroles rapportées correspondent à une séquence textuelle et/ou un acte énonciatif reproduisant une autre séquence textuelle et/ou un autre acte énonciatif : c'est « un énoncé (E) », par R, « de paroles » de S. Et précisons-le tout de suite : uniquement de paroles. Car comme il l'ajoute plus loin, cet « énoncé (E) » peut être précédé, suivi, mêlé, pénétré « de paroles prononcées ou écrites par R » et, pour lui, ces paroles (de type « Pierre déclara ») ne font plus partie du E, mais du texte « forcément narratif ». Il les représente par le symbole N²². Ainsi, la séquence de DR, comprise comme un objet textuel, empirique et concret, s'analyse, pour nous inspirer des termes de Bally, comme à peu près N + E. N est un morceau de texte narratif (qui raconte sans rapporter de paroles quelconques) et E, un énoncé des paroles de S par R (qui rapporte les paroles au lieu de raconter).

Pour passer de la nomenclature de Bally à la nôtre, nous considérons que le DR est une structure textuelle binaire, comportant deux segments : le segment (textuel) accompagnant (désormais SA) qui verbalise, en les sélectionnant, les données de l'énonciation réelle d'origine et le segment (textuel) citationnel (SC), où la citation est prise au sens générique, qui représente les paroles dans leur matérialité (*en mention*) ou les reformule. Le SA et le SC intègrent plusieurs formes grammaticales et textuelles. Le DR se représentera donc par l'équation suivante : DR = SA + SC.

Le DR est donc une séquence de texte qui a pour référent l'acte de parole (ou - selon le point de vue adopté - l'acte de langage ou de discours, ou acte linguistique), différent de sa représentation textuelle car offrant seulement une image de cet acte, toujours sélective et subjective. Les séquences textuelles du DR contribuent ainsi à la construction d'une image (représentation) mentale du référent extratextuel véhiculée par le texte. C'est cette représentation qui constitue la (micro) diégèse d'une séquence de discours rapporté au sens concret (DR), celui d'objet empirique, de morceau du texte, de DR *token*, occurrence particulière. Dans un article de journal, un DR tel que :

(6) Participant à plusieurs émissions politiques, dimanche 9 février, sur les chaînes de télévision américaines, Colin Powell a assuré : « *Il est encore possible d'éviter la guerre* ». (LM, mardi, 11 février 03/2)²³

²¹ Ch. Bally, « Figures de pensée et formes linguistiques », *op. cit.*, p. 406.

²² *Ibidem*, p. 407.

²³ La localisation dans le journal est donnée entre parenthèses à la fin de chaque exemple. Elle contient l'abréviation du nom du journal, la date de parution du numéro dépouillé ainsi que la page, suivant le modèle : (LM, mercredi, 5 mars 03/8).

donne une représentation textuelle sélective et forcément subjective de la prise de parole (de son référent réel, c'est-à-dire du propos de Colin Powell prononcé le 9 février 2003, etc.). Ainsi, l'approche textuelle du discours rapporté envisage des phénomènes décrits dans leur dimension diégétique et non seulement grammaticale, énonciative et sémiotique. En effet, les séquences de DR assurent l'accès cognitif aux événements énonciatifs réels, puisque grâce à la textualisation, le lecteur peut se représenter les prises de parole réelles et les interpréter. Du point de vue narratif, les séquences de DR deviennent une partie du récit, et en tant que telles, elles contribuent à tisser la diégèse du texte entier. Aussi les séquences de DR à analyser ne sont-elles pas pour nous uniquement des configurations d'éléments formels (phrastiques) variés. Le DR possède deux faces, cognitive et narrative (diégétique), qui doivent être prises en compte, par exemple, dans l'analyse de ses fonctions (diégétique, compositionnelle).

Notre étude se base sur un corpus journalistique dont le choix n'est pas anodin. La diffusion et la circulation des dires a, dans ce genre, un rôle crucial. Les modes de représentation du DR y sont particulièrement fréquents et très diversifiés. Les exemples soumis à l'analyse proviennent du *Monde* (désormais *LM*), du *Figaro* (LF) et de *Libération* (L). Les éditions analysées comprennent des publications « papier » ou numériques accessibles sur la base de données *Europresse*. Le corpus d'exemples analysés comprend près de 1 300 séquences²⁴.

3. LES RELATIONS ENTRE LE SA ET LE SC

La séquence (6) actualise ce qu'on appelle en grammaire le Discours Direct : sa forme syntaxique est très spécifique, caractérisée par une rupture syntaxique (le SA est syntaxiquement libre par rapport au SC), énonciative (le SA et le SC fonctionnent sur deux plans énonciatifs distincts) et sémiotique (le SA est *en usage* et le SC *en mention*). En plus, le segment SC doit fonctionner comme complément direct du verbe de parole « assurer ». Il est ce dont on parle, il est donc l'objet d'une prédication. Grâce à toutes ces propriétés, le DD est considéré comme une forme univoque du DR, à l'opposé des formes interprétatives ou demi-interprétatives qui ne se cantonnent pas dans ce modèle. Cependant, le DD

²⁴ Le corpus d'exemples a été constitué en fonction des paramètres énonciatifs et pas seulement grammaticaux du DR ce qui a montré que plus de 70% d'occurrences ne sont pas classifiables comme formes du DR univoques. Nous avons admis notamment que les fragments de texte où quelqu'un reproduit, raconte ou évoque le dire de l'autre contiennent forcément trois types d'éléments pertinents : la présence dans le discours d'un verbe de dire (*verbum dicendi*) ou de son équivalent, l'indication de l'énonciateur cité, et enfin la représentation des fragments du discours d'autrui. Ces trois éléments « révélateurs » du DR se manifestent dans le discours journalistique sous des formes très variées, non figées. Surtout les verbes du dire constituent une classe extrêmement hétérogène et sont souvent remplacés dans le discours par d'autres formes équivalentes. La description de la constitution et de l'analyse du corpus plus détaillée se trouve dans E. Biardzka, *op. cit.*, pp. 35–49.

ne se présente pas toujours comme la phrase actualisée en (6). Sur les pages des journaux quotidiens, apparaissent des SC présentés comme fidèles (les segments qui représentent les paroles sont *en mention*) tout en étant tout-à-fait « isolés » car du point de vue syntaxique, ils sont entièrement dépourvus de SA (segment introducteur), par exemple :

(7) Face à la douleur des patients, face à la mort qui rôde continuellement dans ce service où sont accueillis des pathologies très lourdes, elle affirme avoir souffert de sa solitude. « *Il y a eu des tensions dans le service parce que je ne voulais pas prendre ma pause-café. Mais il y avait une telle charge de travail, je ne voyais pas l'intérêt de perdre une demi-heure, ça m'agaçait. Je me suis peu à peu détachée de l'équipe. On m'a considérée comme marginale, moi je faisais de mon mieux. Peut-être ai-je pris mon rôle trop à cœur* ». (LM, jeudi, 23 janvier 03/10)

Dans l'exemple (7), sans le segment souligné, l'identification du référent des pronoms « je » et « me » en SC ne serait pas possible : le lecteur du journal ne saurait jamais qui a prononcé les paroles citées. Comme le souligne Aleksander Labuda²⁵, le « commentaire du narrateur » (pour nous, le rapporteur-journaliste) est nécessaire et préserve le texte de la désintégration sémantique. En (7), la découverte de l'énonciateur cité se déduit facilement par le recours à l'environnement textuel antérieur au SC, il ne fait pas de doute non plus que le segment souligné est un SA par rapport au SC examiné. L'expression « affirme avoir souffert de sa solitude » (en emploi indexical) anticipe sur le SC (le contexte linguistique subséquent) qui permet d'identifier le référent de cette expression. La relation de ce type, qui s'établit entre l'expression en emploi indexical et le contexte subséquent, s'appelle cataphore au sens large, elle est de type métalinguistique et a un caractère résomptif²⁶. Aussi, la reprise de l'information grâce aux procédés diaphoriques²⁷, garantit-elle une homogénéité sémantique du texte et permet de former une séquence de DR complète, dans le sens qu'elle permet de reconstruire d'une manière univoque le déroulement de la prise de parole réelle.

En DD, le SA (ou segment introducteur) apparaît rarement dans le discours journalistique sous la forme d'une phrase incomplète contenant un verbe de dire complété par le SC fonctionnant comme complément d'objet. Entre les deux segments du DD – le SA et le SC –, il n'y a pas de rupture syntaxique spécifique prévue dans le modèle mais les deux segments sont reliés par des liens textuels assurant la cohésion de type cataphorique décrit *supra*. En (8), on voit un lien référentiel univoque²⁸ entre le verbe « accuser » (qu'on peut appeler un condensé verbal de parole) et le SC (« Il ne désarme pas ») qui représente en fait l'acte

²⁵ A. W. Labuda, « Citation, commentaire et autocommentaire du narrateur. Remarques sur la poésie du texte écrit », *Zagadnienia Rodzajów Literackich* XV, 2 (29), 1972, p. 42.

²⁶ M. Kęsik, *La cataphore*, PUF, Paris 1989, pp. 36–48.

²⁷ M. Maillard, « Essai de typologie des substituts diaphoriques », *Langue française* 21, 1974, pp. 55–71.

²⁸ Cet effet d'univocité est renforcé par l'emploi de la typographie propre au DD : le SC, guillemeté et en italique, est introduit par les deux-points comme dans une séquence du DD typique.

d'accusation. Symétriquement, en (9), un lien identique se tisse entre le groupe nominal (qui est un condensé nominal de parole) « *une déclaration commune sans ambiguïté* » qui catégorise l'acte de parole représenté dans le SC :

(8) Le président accuse Saddam Hussein : « *Il ne désarme pas* ». (LM, jeudi, 23 janvier 03/1)

(9) S'appuyant sur les succès remportés, selon eux, par les inspections, Dominique de Villepin, Igor Ivanov et Joschka Fischer ont publié une déclaration commune sans ambiguïté : « *Dans ce contexte, nous ne laisserons pas passer un projet de résolution qui autoriserait le recours à la force* ». (LM, vendredi, 7 mars 03/2)

Une approche textuelle devrait décrire, sur la base du corpus, les types de relations diaphoriques qui réunissent les deux segments du DR, qu'ils soient rassemblés dans une seule phrase au DD ou non. Ainsi, en exemple (10), il s'agit de cataphore au sens strict. Elle s'établit entre une expression indexicale²⁹ (« la déclaration suivante ») et le contexte linguistique subséquent qui permet d'identifier le référent de cette expression³⁰ :

(10) Dans une réaction, le porte-parole du Quai d'Orsay a fait ce mercredi la déclaration suivante : « *Alors que des journalistes ont été mis en danger par des explosions intervenues cette nuit, la France rappelle son attachement à la liberté de la presse et à la protection des journalistes* ». (LF, en ligne, octobre, 2012)³¹

L'exemple (11) montre par contre un lien anaphorique résomptif entre le SC (« Cette guerre n'est pas la nôtre ») et le vocable « formule » (faisant partie du SA) qui le représente et catégorise le dire contenu dans le SC³² :

(11) « *Cette guerre n'est pas la nôtre* » : la formule, à valeur officielle, a été utilisée à plusieurs reprises par le premier ministre israélien, Ariel Sharon. (LM, vendredi, 21 février 03/2)

Comme l'indique Marek Kęsik³³, les deux relations (cataphore et anaphore) ne sont pas du tout symétriques, c'est-à-dire que la cataphore n'est pas une « anaphore inversée ». La problématique nous paraît donc ample et prometteuse, dépasse certainement le cadre de cet article et devrait faire l'objet d'un travail à part. L'approche textuelle permettrait d'intégrer dans le système des DR toutes les séquences de ce type.

²⁹ L'expression « la déclaration suivante » est une expression indexicale (et non seulement *en emploi indexical*) parce que sans contexte subséquent elle est ininterprétable.

³⁰ M. Kęsik, *op. cit.*, pp. 47–48.

³¹ <<https://www.lefigaro.fr/blogs/malbrunot/2012/11/la-france-reagit-timidement-au.html>>.

³² M. Descombes Dénervaud, J. Jespersen, « L'anaphore conceptuelle dans l'argumentation écrite », *Pratiques* 73, 1992, pp. 79–95.

³³ M. Kęsik, *op. cit.*

4. LE DR ET « LE SENS COMPLET » DE LA PHRASE AU DD

Dès son entrée en grammaire, la phrase a été définie comme « porteuse d'un "sens complet" ». Comme le souligne Georges Kleiber³⁴ et comme nous le voyons dans l'exemple (7), les rapports entre la ponctuation et la syntaxe montrent très souvent une absence de congruence. Les deux phrases qui composent le DR en (7) respectent, certes, le critère de maximalité syntaxique, elles entretiennent néanmoins entre elles un lien sémantique spécifique, s'éloignant d'une simple succession (ou progression thématique). Elles reposent plutôt sur une intégration du premier segment au second.

Pris ensemble, les SA et SC constituent, sur le plan textuel, les séquences du DR qui « débouchent sur un sens complet » et ouvrent l'accès cognitif au plan diégétique, c'est-à-dire qui permettent au lecteur de (se) former des représentations des événements énonciatifs réels. Cependant, la phrase au DD (comprise comme structure grammaticalisée) est souvent ininterprétable si elle est décontextualisée, extraite du contexte du point de vue diégétique. Par exemple :

(12) Il n'y a pas de plaque indiquant le siège de Dignitas à Scheuren, dans la campagne zurichoise. « Je ne veux surtout pas que les gens arrivent chez moi sans rendez-vous », explique le maître des lieux, Ludwig Minelli. (LM, samedi, 8 février 03/5)

Comme nous le voyons en (12), le DD modèle (en l'occurrence en incise) n'intègre pas toujours toutes les informations qui ont trait à l'événement énonciatif d'origine : l'explication de Ludwig Minelli présentée sous forme de SC en mention serait moins claire et insuffisante sans le segment souligné qui verbalise les données situationnelles sélectionnées de la prise de parole d'origine.

De même, le propos cité d'Eve Ensler en (13), actualisé par un DD en incise, serait peu compréhensible sans le segment souligné qui la présente en tant qu'énonciateur cité et qui fait allusion aux destins des peuples juif et cherokee, indispensable à l'interprétation du pronom « cela » :

(13) EVE ENSLER est née à Manhattan, d'un père juif new-yorkais et d'une mère cherokee. « Cela fait deux holocaustes dans ma famille », souffle-t-elle en passant. (LM, vendredi, 10 janvier 03/30)

De même, la situation de l'arrestation décrite par le segment souligné en (14) permet d'interpréter les paroles citées (« Une simple enquête »). Un lien inférentiel/associatif s'établit entre « X a été arrêté » contenu dans le fragment souligné (SA) et « enquête », dans le SC. L'apparition du second élément (« enquête ») est une conséquence directe de l'émergence du premier élément dans le contexte antérieur (« X a été arrêté »), compte tenu du savoir partagé sur le monde :

(14) Ce jour-là, à 16h 30, Kamel Boudahri, 24 ans, étudiant, a été arrêté à son domicile de Mostaganem (à 300 kilomètres à l'ouest d'Alger et à 50 kilomètres de Relizane), en même temps que

³⁴ G. Kleiber, « Faut-il dire *adieu* à la phrase ? », *L'Information grammaticale* 98, 2003, pp. 17–22.

son frère Mohammed, 36 ans, fonctionnaire. « *Une simple enquête* », ont lancé à la mère les sept individus armés qui les emmenaient. (*LM*, mercredi, 8 janvier 03/2)

Dans tous ces exemples, le SC en mention (guillemeté et en italique) perd sa pertinence sémantique sans les segments soulignés (SA). En fait, comme nous l'avons déjà signalé ci-dessus, les deux segments sont étroitement reliés par un lien sémantique qui assure la cohérence du texte. Le rapporteur sélectionne et verbalise des données particulières qui permettent de réintroduire les paroles citées dans la description de leur situation d'énonciation primaire. Ces données ne sont pas toujours verbalisées dans le DD selon son modèle grammatical figé.

CONCLUSION

Le cadre de la phrase, étant trop restreint du point de vue de l'accès cognitif à la situation d'origine, ne semble pas convenir à une description exhaustive et adéquate du DR. Ce cadre n'est pas opérationnel dans l'analyse des genres de discours qui s'intéresse aux fonctions diégétiques et/ou compositionnelles du DR. Du point de vue de la composition textuelle, les séquences de DR, et en particulier les SA, font localement l'objet de montages textuels variés et sont de véritables connecteurs entre différentes formes du DR ainsi qu'entre des séquences textuelles variées qui n'évoquent pas la parole : argumentatives, descriptives, explicatives. Pour satisfaire aux besoins de ce type d'approche, il faut quitter le cadre phrastique restreint et, dans le fond, incomplet, au profit de l'analyse textuelle, traitant le DR comme une séquence de texte à part entière où le segment citationnel (dans nos exemples, en mention) est entouré de SA, fragments de texte eux aussi. La description des modèles du DR (*patterns*) pourrait introduire dans son appareil conceptuel les catégories textuelles (propres à la grammaire de texte) depuis toujours utilisées dans l'analyse de la cohérence textuelle, comme celles de la diaphore (anaphore/cataphore), ou bien des recouvrements présuppositionnels et des inférences. Cette approche permettrait d'élargir l'éventail des formes du DR sans pour autant nuire à l'économie de la description linguistique en provoquant une prolifération de formes « mixtes ».

WHAT IS REPORTED SPEECH ABOUT? ON THE EXAMPLE OF DIRECT SPEECH IN THE JOURNALISTIC DISCOURSE

Abstract

This study is about reported speech considered from a textual point of view in the genre of journalistic discourse. In this work, our purpose is to defend the usefulness of defining reported speech as a sequence of text that narrates, describes or refers to a person's words. This textual sequence is twofold because it combines a fragment that verbalizes and selects situational data of the

original utterance (accompanying segment) and a fragment representing the original utterance (quoting segment). The textual approach to reported speech is proposed as a counterpart to the “phrasal” approaches which describe “forms” of reported speech and emphasize its grammaticalization. We will try to demonstrate that the textual conception is highly operational in discourse analysis and can influence the description of “in-language” reported speech patterns through the application of analysis tools specific to text grammar, such as the concepts of diaphora or diegesis.

Key words: reported speech, direct speech, anaphora, cataphora, diegesis.

Mots-clés : Discours rapporté, Discours direct, anaphore, cataphore, diégèse.